



## annexe 7 auto entrepreneur

Par **spirit nettoyage**, le 12/12/2022 à 13:19

Bonjour,

j'ai un souci je suis auto-entrepreneur je signe un chantier le 20/12/2022 le probleme c'est que l'entreprise de nettoyage qui part on fait marcher l'annexe 7.

Sauf que je n'ai pas de salarie et que je ne peut pas me permettre de prentre un salarier comment puis-je faire?

Par **P.M.**, le 12/12/2022 à 14:17

Bonjour,

Il faut qu'il s'agisse de l'entretien des mêmes locaux et que le(s) salarié(s) remplace les conditions prévues à l'[art. 7.2 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associé...](#)

Si c'est le cas et que vous ne pouvez pas assumer cette charge, vous ne pouvez que renoncer au chantier...